

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2001/35  
10 août 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR  
L'EUROPE**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS**

**Réunion commune  
CEE/EUROSTAT/FAO/OCDE sur les  
statistiques alimentaires et agricoles en  
Europe**  
(Genève, 17-19 octobre 2001)

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES (EUROSTAT)**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE (FAO)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET  
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
(OCDE)**

**LA FUSION DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR L'ALIMENTATION ET DE  
L'ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES DES FAMILLES AU ROYAUME-UNI**

Communication sollicitée présentée par le Royaume-Uni\*

**Résumé:** Au cours de l'été 1997, on a entrepris d'étudier la possibilité de fusionner la collecte et la validation des données de l'Enquête nationale sur l'alimentation et de l'Enquête sur les dépenses des familles. Cette idée a ensuite subi avec succès une série de contrôles de faisabilité (dont chacun aurait pu entraîner l'abandon du projet) et l'enquête fusionnée a pu commencer le 1<sup>er</sup> avril 2001. Le présent document examine les problèmes rencontrés et les solutions apportées. Compte tenu de l'intérêt croissant que suscitent le régime alimentaire et la nutrition, ce document devrait être utile aux pays qui souhaitent recueillir des données sur l'alimentation et la nutrition dans le cadre de leur enquête sur le budget des ménages.

---

\* Document établi par M. Stan Speller, Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni<sup>1</sup>.

### **Informations générales concernant l'Enquête nationale sur l'alimentation**

1. Placée sur la responsabilité du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation<sup>2</sup>, l'Enquête nationale sur l'alimentation était la plus ancienne enquête sociale réalisée régulièrement par le Gouvernement du Royaume-Uni. Elle était très utile et servait notamment à observer l'évolution des dépenses consacrées à l'achat d'aliments et de boissons, de la consommation et des prix, à suivre les progrès accomplis vers des objectifs nutritionnels et, périodiquement, à fournir la base d'estimations de l'élasticité-revenu et de l'élasticité-prix de la demande de divers aliments. Pour de nombreux produits alimentaires, cette enquête fournissait des informations plus détaillées que l'enquête sur le budget des ménages menée au Royaume-Uni (Enquête sur les dépenses des familles) aux fins du calcul des coefficients de pondération nécessaires pour l'établissement de l'indice des prix de détail.

2. Pour l'Enquête nationale sur l'alimentation, des entretiens étaient réalisés en permanence, avec la participation de 6 700 ménages par an au Royaume-Uni. Contrairement à ce qui se passait pour l'Enquête sur les dépenses des familles, on ne consacrait qu'un bref entretien (d'une durée d'environ 15 minutes) à la collecte d'informations générales sur les ménages, notamment pour classer ceux-ci en groupes professionnels et de revenus. Il était demandé à un seul membre du ménage de noter dans un journal le prix et le poids des articles alimentaires rapportés au foyer pendant une période de sept jours, y compris les aliments gratuits, tels que ceux qui sont produits dans un jardin. Les descriptions d'aliments étaient nécessaires pour la réalisation d'analyses nutritionnelles et étaient plus détaillées que celles requises pour l'Enquête sur les dépenses des familles. Dans la moitié des ménages, il était demandé aux membres de ceux-ci de tenir un journal sur leur consommation d'aliments en dehors du domicile. Les répondants n'étaient pas rémunérés.

### **Informations générales concernant la fusion**

3. L'une des conclusions d'un examen des grandes enquêtes statistiques officielles menées au Royaume-Uni était qu'il était nécessaire d'étudier les doubles emplois qui existaient entre l'Enquête nationale sur l'alimentation réalisée à la demande du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et l'Enquête sur les dépenses des familles, qui relevait du Bureau des statistiques nationales. Au début des années 80, il avait été envisagé de fusionner ces deux enquêtes, mais cette idée avait été rejetée parce que, selon les données disponibles, le taux de réponse d'une enquête combinée serait tombé à des niveaux trop bas. Cependant, grâce aux progrès de l'informatique et des techniques d'enquête et au fait que la couverture et la méthodologie des deux enquêtes s'étaient rapprochées les années précédentes, il a été estimé opportun de réexaminer la possibilité d'une fusion des deux enquêtes. En conséquence, le Bureau des statistiques nationales et le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation ont entrepris d'étudier la possibilité de fusionner la collecte, la validation et l'imputation des données, ainsi que la production de fichiers propres pour les deux enquêtes. L'analyse et la communication des résultats continueraient à être effectuées séparément par les deux administrations.

4. L'équipe chargée de réaliser l'étude de faisabilité a mis en évidence plusieurs avantages d'une telle fusion:

- 1) Les utilisateurs de l'Enquête nationale sur l'alimentation bénéficieraient principalement d'une amélioration de la qualité des données et de la possibilité d'effectuer des analyses supplémentaires. La consignation de données par les membres des ménages dans un journal pendant deux semaines permettrait d'obtenir une plus grande précision que celle résultant de l'Enquête nationale sur l'alimentation et, si la charge pour les répondants était similaire à ce qu'elle était pour l'Enquête sur les dépenses des familles, le sous-enregistrement des aliments consommés en dehors du domicile serait inférieur;
  - 2) Pour les utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles, la fusion permettrait de réexaminer et d'actualiser la conception de l'enquête et les systèmes de traitement de données, et donc de fournir plus rapidement des données satisfaisant aux normes de qualité;
  - 3) La fusion des deux enquêtes se traduirait par des économies, dont certaines pourraient être utilisées pour financer une augmentation de la taille de l'échantillon.
5. La conception proposée pour l'enquête fusionnée reposait sur celle de l'Enquête sur les dépenses des familles, mais elle serait améliorée de façon à recueillir des informations supplémentaires sur l'alimentation, principalement en demandant aux répondants d'enregistrer non seulement leurs dépenses mais également les quantités d'aliments achetés et d'autres informations à leur sujet. L'enquête comporterait des entretiens avec des ménages et des individus, un journal des dépenses et des quantités d'aliments tenu par chaque personne âgée d'au moins 16 ans et un journal simplifié pour chaque enfant âgé de 7 à 15 ans.

### **Principales étapes de la fusion**

6. Une étude théorique, qui a consisté à examiner la viabilité d'une fusion et les résultats d'une petite enquête pilote, a été réalisée en août 1998. L'enquête pilote a mis en évidence la charge supplémentaire que la fusion représenterait pour les répondants et les difficultés qui pourraient en résulter. Cependant, elle a permis de conclure qu'une enquête fusionnée serait réalisable pour autant que la charge pesant sur les répondants, notamment la durée de l'entretien, soit réduite et que des mesures soient prises pour que des informations suffisamment détaillées sur les aliments soient enregistrées. Un plan de mise au point a été élaboré.
7. Les principaux éléments de ce plan étaient les suivants:
- 1) Une série de petits projets méthodologiques, notamment en vue de mettre à l'épreuve le journal et d'étudier les possibilités d'utiliser des réponses partielles et de pondérer les résultats;
  - 2) Une petite enquête pilote visant à mettre à l'épreuve les méthodes;
  - 3) Une enquête pilote principale, au cours de laquelle l'enquête fusionnée serait réalisée en même temps que les deux enquêtes préexistantes, ce qui représentait deux mois de travail sur le terrain;
  - 4) Une évaluation menée en février et mars 2000, en vue de la réalisation de l'enquête en grandeur réelle en avril 2001;

- 5) La mise en place d'un nouveau système de traitement de données au Bureau des statistiques nationales et la réalisation de certaines modifications du système du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.
8. Deux éléments critiques principaux ont été relevés:
- 1) Si les résultats de l'enquête pilote de 2000 indiquaient que les résultats d'une fusion ne seraient pas satisfaisants, il serait toujours possible de réaliser les deux enquêtes séparément en 2001. Le calendrier avait été conçu de telle façon qu'il serait possible de prendre cette décision en septembre 2000. Auparavant, il y aurait un certain nombre de dates charnières auxquelles on pourrait éventuellement se rendre compte qu'il ne serait pas judicieux de passer à l'étape suivante. Cela serait notamment le cas s'il apparaissait, à un moment quelconque, qu'il ne serait pas possible de répondre aux besoins des utilisateurs pour des raisons liées aux non-réponses, à la qualité des données ou au détail de celles-ci; s'il n'était pas possible de réduire la charge pesant sur les répondants à un niveau approprié; ou si les activités pilotes de 2000 ne donnaient pas de bons résultats;
  - 2) Le Bureau des statistiques nationales devait être en mesure de démontrer qu'il était capable d'aménager de façon adéquate le système de traitement des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. Si cela n'était pas possible, il aurait encore le temps de modifier le système en place de façon à l'adapter à l'enquête fusionnée.

### **Conception et mise à l'épreuve de la nouvelle enquête**

9. Il a été décidé d'appeler l'enquête fusionnée «Enquête sur les dépenses et l'alimentation», et un programme de conception, de mise à l'épreuve et de mise au point a été entrepris. Il ne fallait pas se borner à combiner les deux enquêtes, car cela aurait entraîné une charge trop lourde pour les répondants et des taux de réponse inacceptables. Le but principal du travail de mise au point était de réduire la charge pesant sur les répondants, tout en continuant à répondre aux besoins des utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles et de l'Enquête nationale sur l'alimentation. Ce travail comportait plusieurs éléments, notamment:
- 1) Un examen des besoins des utilisateurs, à la suite duquel le questionnaire et le journal ont été modifiés, notamment par suppression de certains éléments;
  - 2) Une modification des procédures d'enquête;
  - 3) Une modification de la conception du journal.
10. Une importante partie du travail de mise au point a été constituée par une étude qualitative menée auprès de répondants et d'enquêteurs. Des tests menés avec la participation des enquêteurs et des études cognitives portant sur les répondants ont permis d'améliorer considérablement la conception du journal.
11. Les travaux de mise au point ont comporté un essai de grande ampleur sur le terrain. Il s'agissait de tester toutes les procédures d'enquête et d'établir des estimations des taux de réponse, des dépenses moyennes et de la consommation. Les résultats ont été évalués au regard

d'un certain nombre de critères qui avaient été convenus dès le départ avec les utilisateurs. Ces critères portaient sur la qualité des données, leur comparabilité et des questions opérationnelles. La précision des comparaisons avec les résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles a été accrue grâce à l'utilisation d'un échantillon superposé, le test étant réalisé dans des zones où l'Enquête sur les dépenses des familles se déroulait sur le terrain en même temps.

12. Il était essentiel que les taux de réponse soient au moins aussi élevés que pour l'Enquête sur les dépenses des familles et atteignent moins de 60 % lors de la réalisation effective de l'enquête. L'enquête pilote a répondu à ces deux critères, puisque le taux de réponse obtenu de l'échantillon superposé a été légèrement plus élevé que dans le cas de l'Enquête sur les dépenses des familles et qu'une bonne chance d'atteindre au moins 60 % a été mise en évidence.

13. La comparabilité des estimations des dépenses avec celles résultant de l'Enquête sur les dépenses des familles revêtait également de l'importance. Compte tenu des résultats de la précédente tentative de fusion, on craignait que les dépenses enregistrées ne soient plus basses et que cela ne modifie l'équilibre entre les dépenses alimentaires et non alimentaires. En fait, tant les dépenses totales que les dépenses alimentaires établies précédemment concordent parfaitement avec les résultats de l'enquête portant sur l'échantillon superposé de l'Enquête sur les dépenses des familles. En revanche, il existait des différences pour des éléments détaillés, mais elles se situaient toutes dans les limites prévisibles de variabilité de l'échantillonnage.

14. Une évaluation des données relatives aux aliments, effectuée dans l'optique de l'Enquête nationale sur les aliments, a confirmé l'augmentation attendue du niveau d'enregistrement, qui résultait de l'amélioration de la conception de l'enquête, et le fait que le détail des descriptions d'aliments et l'enregistrement des poids des aliments répondaient dans tous les cas aux critères d'évaluation.

15. Les principales administrations utilisant l'Enquête sur les dépenses des familles et de l'Enquête nationale sur l'alimentation ont convenu que la nouvelle Enquête sur les dépenses et l'alimentation satisfaisait à tous les critères de succès et le Comité de l'Enquête nationale sur l'alimentation a soutenu la recommandation de la mettre en œuvre. La décision de réaliser effectivement la nouvelle enquête a été annoncée officiellement dans un communiqué de presse rendu public en décembre 2000.

### **Conception de la nouvelle enquête**

16. Comme cela a déjà été indiqué, l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation reposera en grande partie sur l'Enquête sur les dépenses des familles. Les principaux changements sont les suivants:

- 1) Enregistrement du poids des aliments dans le journal;
- 2) Utilisation de descriptions plus détaillées des aliments dans le journal et de codes plus détaillés pour les aliments;
- 3) Ajout d'une section sur les aliments gratuits rapportés dans le ménage qui sont produits par le ménage, ramassés dans la nature ou donnés au ménage;

- 4) Réduction légère mais utile du nombre de questions utilisées pour l'Enquête sur les dépenses des familles;
- 5) Assouplissement de la règle selon laquelle les enquêteurs devaient obtenir l'accord préalable de tous les adultes du ménage sur tous les éléments de l'enquête, y compris les journaux. L'enquête pilote a montré que cet assouplissement permettait d'obtenir plus facilement des informations complètes et n'entraînait pas d'augmentation inacceptable des dépenses;
- 6) Amélioration considérable de la conception du journal.

17. Une autre modification a consisté à mettre au point une méthode d'imputation pour les journaux manquants. Étant donné qu'aux fins de l'Enquête sur les dépenses des familles, il était nécessaire que tous les journaux des adultes soient tenus convenablement, il existait un biais dans le cas des ménages comportant plusieurs adultes. La substitution à chaud (*hot decking*) sera utilisée pour remplacer un journal par celui d'une personne similaire appartenant à un ménage similaire, mais pas dans le cas où le journal manquant est celui du responsable principal des achats. Cela devrait permettre d'englober dans l'enquête 2 à 3 % supplémentaires de ménages, mais la proportion de données imputées sera inférieure. Les ménages pour lesquels des données ont été imputées seront signalés comme tels, pour que les utilisateurs puissent les exclure s'ils le souhaitent.

18. Un grand nombre des éléments nouveaux de la conception de l'enquête qui ont été testés dans le cadre des travaux de mise au point, tels que les modifications des règles relatives aux réponses, l'amélioration du journal et la réduction de la durée des entretiens, sont déjà utilisés dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des familles depuis avril 2000.

19. Comme l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête nationale sur l'alimentation, l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation porte sur la Grande-Bretagne, mais l'Agence de statistique et de recherche d'Irlande du Nord mène une étude complémentaire en Irlande du Nord. La taille visée de l'échantillon pour la Grande-Bretagne est de 6 850 ménages, contre 6 500 pour l'Enquête sur les dépenses des familles et 6 100 pour l'Enquête nationale sur l'alimentation. Comme pour l'Enquête sur les dépenses des familles, 56 unités d'échantillonnage primaires (secteurs postaux) sont sélectionnées chaque mois, soit 25 de plus que pour l'Enquête nationale sur l'alimentation, ce qui se traduit par une plus grande dispersion de l'échantillon pour les utilisateurs de l'Enquête nationale sur l'alimentation.

#### **Adoption d'un nouveau système de codage des dépenses, la COICOP**

20. En avril 2001, lors du démarrage de la nouvelle enquête, on a adopté un nouveau système de codification, qui repose sur la Classification normalisée européenne de la consommation individuelle, par destination (COICOP). Un niveau de subdivision supplémentaire a été ajouté, de façon à améliorer la mise en relation de la nouvelle codification avec les codes utilisés pour l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête nationale sur l'alimentation.

## **Changements pour les utilisateurs de l'Enquête nationale sur l'alimentation (principalement des avantages)**

21. Un important avantage de la fusion, tant pour le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation que pour le Bureau des statistiques nationales, découlera des économies permises par le remplacement de deux enquêtes distinctes par une seule. Une grande partie du coût d'une enquête est lié à la prise de contact avec les ménages; or, à cet égard, il existe un important élément commun, qui ne devra plus être répété. Une partie de ces économies pourrait être utilisée pour financer une augmentation de la taille de l'échantillon.
22. Les effets de la fusion pour les utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles auront un caractère indirect, étant donné que la conception proposée de l'Enquête repose sur la conception actuelle de l'enquête sur les dépenses des familles. Cependant, la fusion a été l'occasion de réexaminer et d'actualiser la conception de l'Enquête et les systèmes de traitement de données, ce qui se traduit par une fourniture plus rapide de données répondant à des normes de qualité.
23. En ce qui concerne l'Enquête nationale sur l'alimentation, il a été estimé que les avantages seraient plus nombreux et comprendraient notamment l'amélioration de la qualité des données sur les aliments grâce à l'adoption de certains éléments de la conception de l'Enquête sur les dépenses des familles et des pratiques mises en œuvre dans le cadre de celle-ci. En fait, le réexamen et l'actualisation de la conception de l'Enquête et des données relatives à celle-ci a permis d'apporter d'autres améliorations. Il s'agit, notamment, des avantages suivants que retireront les utilisateurs de l'Enquête nationale sur l'alimentation des données sur l'alimentation provenant de l'Enquête sur les dépenses des familles.
24. Globalement, les changements se traduisent par une amélioration de la qualité des données. Cela résulte principalement du remplacement du journal unique des achats effectués pendant une semaine par chaque ménage de l'échantillon par un journal de deux semaines tenu par chaque personne de plus de 7 ans, et de l'utilisation des tickets de caisse. Le Comité de l'Enquête nationale sur l'alimentation a soutenu la fusion de cette dernière avec l'Enquête sur les dépenses des ménages sous réserve de certaines améliorations concernant la consommation d'aliments en dehors du domicile, une évaluation constante de la qualité des données et la mise au point d'une méthode permettant de maintenir la meilleure cohérence possible entre les données des deux enquêtes destinées à être fusionnées.
25. L'Enquête sur les dépenses et l'alimentation a essentiellement recours à la méthodologie de l'Enquête sur les dépenses des familles. Cependant, des améliorations considérables y ont été apportées grâce aux travaux de mise au point réalisés pour l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation. Par rapport à l'Enquête nationale sur l'alimentation, l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation incorpore les modifications suivantes (principalement des améliorations):

### Échantillonnage

- 1) Augmentation de la taille visée de l'échantillon (6 850 ménages de Grande-Bretagne, contre 6 100 pour l'Enquête nationale sur l'alimentation);

- 2) Distribution plus large de l'échantillon, qui comporte 58 unités d'échantillonnage primaires (correspondant à des secteurs postaux) par mois, contre 31 pour l'Enquête nationale sur l'alimentation;
- 3) Réduction d'environ 8–9 % des erreurs- types affectant les dépenses et les consommations hebdomadaires moyennes par personne;
- 4) Collecte de données sur la consommation d'aliments en dehors du domicile auprès de toutes les personnes faisant partie de l'échantillon et non uniquement pour la moitié d'entre elles, ce qui réduit les erreurs-types d'au moins 30 %.

#### Journal

- 5) Importante amélioration de la conception du journal, qui porte sur deux semaines et permet d'utiliser les tickets de caisse, tandis que l'ancien journal ne portait que sur une semaine et n'avait pas recours aux tickets de caisse;
- 6) Un journal tenu par chaque membre du ménage remplace le journal unique pour le ménage, tenu par le «responsable principal du journal» pour l'ensemble du ménage. Cela étant, les données produites par l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation continueront porter sur le ménage et non sur les individus qui le composent, étant donné que la personne principalement responsable des achats d'aliments achète et donc enregistre l'essentiel des aliments consommés par les autres.

#### Couverture

- 7) Collecte de données sur la consommation d'aliments en dehors du domicile en Irlande du Nord et donc pour l'ensemble du Royaume-Uni, et ce pour la première fois;
- 8) Théoriquement, une réduction de l'information sur les aliments et les boissons consommés gratuitement en dehors du domicile par les enfants de moins de 7 ans (sous réserve de certains décomptes permettant d'estimer la consommation; voir plus loin, sous la rubrique «Codification et détail des données publiées»). En théorie, ces aliments gratuits étaient pris en compte par l'Enquête nationale sur l'alimentation, mais uniquement si le responsable principal du journal n'oubliait pas de les enregistrer.

#### Mode de mesure

- 9) La mesure de la consommation d'aliments en dehors du domicile est mieux ciblée. L'Enquête nationale sur l'alimentation permettait de recueillir des informations sur la quantité d'aliments consommés par catégorie d'aliments et sur les dépenses également par catégorie d'aliments (ou groupes de catégories lorsque, comme c'était fréquemment le cas, le détail des dépenses n'était pas connu). Pour enregistrer tant la consommation que les dépenses, il fallait que chaque répondant mentionne les aliments consommés par lui-même mais achetés par d'autres et englobe dans ses dépenses des aliments consommés par d'autres. Il est apparu que cela constituait une cause importante de sous-enregistrement dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, étant donné que les répondants étaient dépassés par la complexité de ces exigences diverses;



- 10) Pour éviter ces complications et donc réduire le sous-enregistrement des aliments consommés en dehors du domicile, l'enquête sur les dépenses et l'alimentation se limite à enregistrer les aliments que le répondant a achetés (quelle que soit la personne qui les ait consommés). Les aliments consommés en dehors du domicile par des membres du ménage considéré mais payés par des personnes qui n'en font pas partie ne sont pas enregistrés (si ce n'est par ces derniers dans leur propre journal au cas très improbable où ils feraient aussi l'objet de l'enquête en même temps). Inversement, les aliments consommés en dehors du domicile qui sont payés par des membres du ménage mais consommés par d'autres personnes sont enregistrés. Les effets qui en résultent ont tendance à s'annuler pour l'ensemble de l'échantillon, en raison du caractère aléatoire de l'échantillonnage. Cependant, il peut exister des déséquilibres pour certains groupes et l'on examine s'il est nécessaire de procéder à des ajustements pour ces groupes.

#### Codification et détail des données publiées

- 11) La classification des aliments que le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales utilisera et publiera aux fins de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation est semblable à la classification des aliments à 242 codes employée dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, mais il existe 19 codes supplémentaires (qui ont trait principalement aux aliments à emporter) et certains numéros de code sont différents (les données sont codées par le Bureau des statistiques nationales selon un système différent – voir la rubrique «Harmonisation» – mais elles sont également mises en relation avec les codes de l'Enquête nationale sur l'alimentation de façon à répondre aux besoins du Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales);
- 12) La notion de responsable principal du journal a disparu et des journaux individuels ont été créés. On espère pouvoir identifier un responsable principal des achats d'aliments et que celui-ci constitue un substitut du responsable principal du journal;
- 13) Comme pour l'Enquête nationale sur l'alimentation, les poids des aliments ne sont pas consignés dans la partie du journal consacrée aux aliments consommés en dehors du domicile. Il faut donc estimer cet élément de la consommation d'aliments en retenant une portion d'une certaine importance autant de fois qu'apparaît chaque code d'aliment. Ce processus est simplifié dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation grâce à une réduction de 1 586 à 250 du nombre de codes pour lesquels les prises d'aliments doivent faire l'objet d'une codification et l'importance des portions doit être estimée (en externe, par l'Agence des normes alimentaires). Comme pour l'Enquête nationale sur l'alimentation, compte tenu du degré d'exactitude de la méthode d'estimation, les résultats devraient se regrouper dans un nombre de groupes d'aliments approximativement égal aux 66 groupes utilisés pour présenter les résultats de la consommation d'aliments en dehors du domicile;
- 14) Les dépenses relatives aux différents éléments de repas ne sont souvent pas disponibles (par exemple, on sait seulement qu'une portion de rôti de bœuf et deux portions de légumes ont été consommées). La ventilation des dépenses est donc limitée (crème glacée, boissons non alcoolisées, boissons alcoolisées et autres aliments) et il est concevable de se borner à ne publier que des données réparties en deux catégories (ensemble des aliments et

des boissons respectivement avec et sans boissons alcoolisées), comme cela s'est fait dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation ces dernières années;

- 15) Tant pour l'Enquête nationale sur l'alimentation que pour l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation, les apports de nutriments résultant de la consommation d'aliments en dehors du domicile sont estimés sur la base de facteurs estimés de composition en nutriments (fournis par l'Agence des normes alimentaires) concernant chacun des codes d'aliment pour la consommation en dehors du domicile. Eu égard à la nature de la méthode d'estimation, les apports de nutriments résultant de consommations en dehors du domicile feront probablement l'objet d'une publication moins détaillée que dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation (ou ne comportant aucun détail), par région et groupe démographique (les estimations résultant de l'Enquête nationale sur l'alimentation étaient probablement présentées de façon trop détaillée). Les résultats nationaux concernant la consommation d'aliments en dehors du domicile devront faire l'objet d'une note signalant leur moindre fiabilité ou devront être publiés de façon moins détaillée. Le Comité de l'Enquête nationale sur l'alimentation discutera de ces questions avant la prise d'une décision finale;
- 16) Comme indiqué plus haut sous la rubrique «Journal», de même que dans le cas de l'Enquête nationale sur l'alimentation, les résultats de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation relatifs aux aliments consommés à domicile ont trait aux ménages (et sont exprimés sous la forme d'une moyenne par membre du ménage par semaine). Contrairement à ce qui se passait avec l'Enquête nationale sur l'alimentation, cette méthode est également appliquée à la consommation d'aliments en dehors du domicile (les aliments consommés à domicile et à l'extérieur sont donc traités de la même façon). Il n'est donc pas possible d'établir des tableaux par âge et par sexe;
- 17) On ne recueille pas de données sur le nombre de repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) pris ou sautés ni d'indications sur le fait que ces repas ont été pris au domicile, pris à l'extérieur mais provenant de provisions stockées à domicile (déjeuner préparé à domicile mais consommé sur le lieu de travail, par exemple) ou acheté et consommé en dehors du domicile. Dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, on utilisait principalement ces informations pour établir une estimation de la proportion d'énergie alimentaire provenant des repas pris à l'extérieur dans le total, afin de pouvoir tenir compte des aliments consommés en dehors du domicile lors des comparaisons entre les absorptions de nutriments et les apports recommandés. Dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation, les aliments et les boissons consommés au cours de l'ensemble de ces repas continuent d'être couverts sur le plan des dépenses et de l'alimentation, mais il n'y a pas de distinction entre les aliments consommés respectivement à domicile et à l'extérieur;
- 18) Strictement parlant, les données sur les repas ont cessé d'être nécessaires lorsque l'Enquête nationale sur l'alimentation a commencé à enregistrer des données détaillées sur la consommation d'aliments en dehors du domicile en 1994. Cependant, comme on craignait un sous-enregistrement des aliments consommés à l'extérieur, l'ancienne méthode décrite plus haut (connue sous le nom de «méthode des soldes nets») a été conservée lorsque des comparaisons ont été effectuées entre les apports effectifs et les apports recommandés. Comme l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation permettra un meilleur enregistrement, il est prévu d'utiliser directement les données sur les aliments consommés à l'extérieur,

mais des contrôles seront effectués sur la base des estimations des soldes nets (les soldes nets pour 2000 seront utilisés, étant donné que leur évolution dans le temps est faible);

- 19) Pour compléter les informations relatives à la nutrition, des données sur les aliments gratuits sont recueillies, principalement sous la forme de chiffres à indiquer sur le questionnaire;
- Les données sur le lait fourni dans le cadre de l'aide sociale et le lait distribué gratuitement aux écoliers, qui faisaient l'objet d'un enregistrement direct dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, seront collectées en termes de nombre de bouteilles ou de pintes, respectivement, reçues par les membres du ménage au cours des sept derniers jours. On procédera ensuite à une conversion en millilitres en vue d'inclure ces données dans les tableaux de consommation;
  - Un décompte est également effectué du nombre de repas gratuits fournis par les employeurs et du nombre de salariés recevant gratuitement du thé, du café ou des boissons non alcoolisées de leur employeur. Les données correspondantes sur la consommation seront estimées sur la base d'autres informations contenues dans le journal ou en fonction des compositions normales des repas pris dans les cantines et du nombre moyen de boissons gratuites par salarié;
  - Le nombre de repas scolaires ou de repas livrés à domicile reçus par des membres du ménage au cours des sept derniers jours et leur caractère gratuit ou payant sont également enregistrés. Dans le cas des repas gratuits et lorsque les repas scolaires sont payés hebdomadairement ou moins fréquemment, les aliments effectivement consommés ne doivent pas être enregistrés mais sont calculés à partir d'autres informations figurant dans le journal lorsque l'on estime la consommation ou sur la base des compositions normales des repas scolaires gratuits;
  - Le nombre de ménages dans lesquels un ou plusieurs enfants reçoivent gratuitement des fruits à l'école ou à la crèche est enregistré, dans le but de suivre la croissance probable de ce type de distribution au cours des années à venir.

#### Exactitude

- 20) L'étude pilote de 2000 a bien répondu aux critères relatifs aux taux de réponse et a ainsi démontré qu'il était possible d'égaliser ou de dépasser les taux de réponse de l'Enquête nationale sur l'alimentation (pour l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation, l'objectif est d'atteindre au moins 60 %, y compris pour les données relatives à la consommation d'aliments en dehors du domicile). Il est cependant reconnu qu'il faudra constamment veiller au maintien de ces taux;
- 21) Par rapport à l'Enquête nationale sur l'alimentation, les taux de réponse dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation sont renforcés par le paiement de dix livres à chaque adulte et de cinq livres à chaque enfant pour les ménages qui répondent de façon complète (aucun paiement n'était effectué dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation); par la relance des ménages défaillants par voie d'entretiens; et par le

recours limité à l'imputation de journaux dans les cas où, autrement, les données concernant le reste du ménage ne seraient pas utilisables;

- 22) Codification centrale des questionnaires et des journaux, au lieu d'une codification par l'enquêteur, comme cela se faisait dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation depuis 1996;
- 23) Réduction du sous-enregistrement, en particulier pour des aliments consommés entre les repas, tels que des gâteaux, des biscuits, des chips, la crème glacée et la confiserie. Il s'agit d'articles qui ne sont pas toujours achetés par l'acheteur principal du ménage et ont plus de chances d'être notés dans les journaux individuels;
- 24) Utilisation plus importante de poids standard des aliments, lorsque le poids n'a pas été enregistré, et des produits habituellement achetés, lorsque les détails nécessaires relatifs aux aliments n'ont pas été enregistrés;
- 25) Réduction du sous-enregistrement de la consommation d'aliments en dehors du domicile et donc utilisation directe des données relatives à cette consommation comme méthode privilégiée d'évaluation des apports totaux de nutriments, et ce pour la première fois (parallèlement à la méthode traditionnelle des bilans nets, la première fois);
- 26) Utilisation de pondérations statistiques pour la correction de non-réponses différentielles;
- 27) Données plus complètes et plus fiables sur les revenus;
- 28) Amélioration de l'exactitude grâce à une modification du mode de mesure et réduction du degré de détail nécessaire concernant les aliments consommés en dehors du domicile (voir plus haut sous la rubrique «Codification et détail des données publiées»).

#### Utilité

- 29) Établissement d'un lien entre la consommation d'aliments et les apports de nutriments, d'une part, et les dépenses non alimentaires, d'autre part, sur la base de la même source de données;
- 30) Disponibilité d'informations supplémentaires pour la classification croisée des consommations d'aliments et de nutriments, par exemple code de distributeur pour les aliments des ménages; niveau d'instruction et origine ethnique de la personne de référence du ménage (qui a remplacé le chef de ménage dans toutes les statistiques nationales).

#### Harmonisation

- 31) Comme cela est suggéré plus haut, les aliments consommés en dehors du domicile sont enregistrés par ménage et non par personne. Cela a toujours été le cas en ce qui concerne les aliments rapportés au domicile, dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation. En conséquence, pour l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation, toutes les données sur les aliments sont établies et communiquées sur la même base, c'est-à-dire qu'il s'agit de données relatives aux ménages présentées sous la forme d'une moyenne par personne par semaine;

- 32) Respect plus strict des classifications du Service statistique de l'État, y compris la définition du ménage, le remplacement du chef de ménage par la personne de référence du ménage et l'adoption de la classification socioéconomique pour les statistiques nationales au lieu des classifications utilisées pour l'Enquête nationale sur l'alimentation;
- 33) Le principal effet de la modification de la définition du ménage est qu'il n'est pas tenu compte, comme c'était le cas dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, du fait que des visiteurs séjournent éventuellement au domicile du ménage ou que des membres du ménage résident ailleurs pendant plus de la moitié de la semaine de tenue du journal;
- 34) Disponibilité de la classification des aliments par code utilisée pour les enquêtes sur les budgets des ménages et les comptabilités nationales du Royaume-Uni et de l'Union européenne (Classification de la consommation individuelle, par destination ou COICOP) (bien que le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales continuera à employer ses propres codes d'aliments, déjà utilisés dans le cadre de l'Enquête nationale sur l'alimentation, afin d'assurer une comparabilité aussi grande que possible entre l'enquête nouvelle et l'Enquête nationale sur l'alimentation (voir plus loin la rubrique «Solutions de continuité»).

### **Calendrier**

26. La communication des données au Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales s'effectuera huit semaines après la fin du mois. La publication trimestrielle aura lieu probablement deux semaines plus tard qu'actuellement, du moins au début. Il se peut que les données publiées initialement soient légèrement incomplètes et qu'elles ne soient pas pondérées.

### **Solutions de continuité par rapport à l'Enquête nationale sur l'alimentation**

27. Il est proposé de produire par ailleurs une base de données de l'Enquête nationale sur l'alimentation et certains résultats pour lesquels les données auront été corrigées de façon à être aussi comparables que possible avec les données de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation. Des travaux sont en cours en vue de l'établissement de coefficients d'ajustement qui rendent compte des différences de sous-enregistrement entre l'Enquête nationale sur l'alimentation et l'Enquête sur les dépenses des familles et puissent ainsi être appliqués aux données existantes de l'Enquête nationale sur l'alimentation (comme prévu lors de l'enquête pilote de 2000, il est apparu que les résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles étaient proches de ceux de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation et pouvaient par conséquent être utilisés pour l'établissement de ces coefficients d'ajustement). Ces derniers sont examinés dans le cadre d'une analyse multivariée, dans laquelle les variables indépendantes sont la catégorie d'aliment, la région, le revenu, la composition du ménage et l'âge du responsable principal du journal.

28. La production du premier rapport annuel reposant sur le volet «alimentation» de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation nécessitera la combinaison des données de l'Enquête nationale sur l'alimentation pour le premier trimestre 2001 avec les données de l'Enquête sur les dépenses et l'alimentation pour les trois autres trimestres.

## NOTES

<sup>1</sup> L'auteur remercie les fonctionnaires du Bureau des statistiques nationales du Royaume-Uni pour le travail qu'ils ont accompli et l'aide qu'ils lui ont fournie. Il exprime également sa reconnaissance à l'Agence des normes alimentaires, au Comité de l'Enquête nationale sur l'alimentation et au personnel chargé de cette enquête au sein du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, qui ont tous consacré beaucoup de temps et d'efforts pour faire en sorte que la nouvelle enquête soit digne de la réputation de celle qui l'a précédée.

<sup>2</sup> Remplacé par le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales.

-----